

PLATFORM INTERPRETING

What a good outcome looks like

Brussels, 9th June 2026

FR

A risk analysis of our working conditions on digital platforms has been conducted. It has not yet been made public. Here is what you need to know — and what we are working to achieve.

Before the study was presented, **TAO** formally raised these concerns with the Director-General of HR. We did so because we believed — and still believe — that the right outcome from this process requires an honest account of what the study can and cannot tell us.

For the first time, a formal study has examined the occupational health risks faced by conference interpreters working on hybrid and remote platforms. This was agreed as part of the Health Protocol negotiated by the **Interpreters Delegation (ID)** through the social dialogue Health Group. **TAO – The Independents** supported this process through the CPPT and

CLP. The study exists because the ID fought for it.

WHY THIS STUDY HAS LIMITS — AND WHY THAT MATTERS

Any risk analysis is only as informative as the questions it was allowed to ask. The scope of this study was negotiated during its design phase. The ID proposed a wider set of questions — including retrospective questions, questions measuring the effectiveness of the UPAs, and comparisons with pre-platform conditions.

Those questions were not included in the final study.

There is also an ongoing scientific investigation — the **COMPRESSED project at the Institut Pasteur** — examining the specific health effects of compressed digital sound on interpreters. Any policy decisions should await that work.

WHAT THE STUDY CANNOT TELL US

Whether interpreter health has deteriorated since platforms were introduced; whether the current exposure limitations have been sufficient; what the cumulative impact of years of hybrid working has been. And crucially: whether the Code of Conduct was even being followed during the sessions the study observed. No indicator in the study measures this. These are the most important questions — and they remain unanswered.

This is not a reason to dismiss the study. It is a reason to be clear about what it can — and cannot — be used to conclude. A study not designed to measure cumulative harm cannot be used as evidence that no cumulative harm has occurred. And it cannot be used to justify applying to platform work the same rules that govern fully in-person meetings.

ONE OUTCOME WE WILL RESIST

Using the limited findings of this study to reduce the protections in the Updated Programming Arrangements (UPAs) or to lower the standard of care for interpreters on platforms would be the wrong conclusion from the wrong exercise. The UPAs and the Health Protocol were negotiated to address documented harm. The precautionary principle — the standard that applies precisely when evidence is incomplete — points in the opposite direction.

TAO'S CONSTRUCTIVE PROPOSAL

TAO is not asking the institution to wait. We are proposing two achievable, evidence-based outcomes from this process, and four specific asks:

Continuity of the UPAs and Health Protocol

The Updated Programming Arrangements and the Health Protocol negotiated for platform work must be maintained in full. They were agreed because conditions were known to be harmful. Nothing in this study justifies reducing them.

A Road Map for sound at the source

A concrete, sequenced plan to improve audio quality where it originates — starting with high-intensity remote

meetings and regular remote participants — with documented best practices and measurable steps.



A mandatory Code of Conduct

The existing Code governing platform meetings should become binding, not advisory. This has been done at the European Parliament. It is operationally feasible and makes a measurable difference.



Objective stop-work support

When sound is too poor to interpret safely, that decision should be supported by a Head of Team with real-time technical data — not left to the individual interpreter under pressure to continue.

THE EUROPEAN PARLIAMENT MODEL

At the EP, the Code of Conduct is mandatory and the decision to stop interpretation due to deficient sound is made by the Head of Team, who has access to real-time audio quality readings. This removes the burden of a solitary, pressured judgment from the individual interpreter and places it where it belongs: with an institutional responsible who has the information to make it.

These are not theoretical proposals. They are working practices at a comparable institution, derived from CPPT recommendations and a General Assembly Resolution on Sound and Auditory Health secured by the ID, with **TAO** support in the CPPT and CLP.

THE BIGGER PICTURE: SOUND QUALITY BENEFITS EVERYONE

Poor sound quality degrades the meeting itself. When remote participants are difficult to hear, delegates are less likely to engage, less able to follow proceedings, and less likely to contribute. A Road Map to improve sound quality is not a concession won by interpreters at the institution's expense. It is an improvement to the quality of deliberation that the Commission itself should want.

A positive outcome from this process

We entered this process in good faith. A good outcome means:

- ✓ The UPAs and Health Protocol are confirmed and maintained in full
- ✓ A Road Map is agreed, beginning with the highest-risk meeting formats
- ✓ The Code of Conduct becomes mandatory and enforceable
- ✓ Interpreters are supported — institutionally, not just individually — in decisions about sound quality and

service continuity

- ✓ Equipment and infrastructure are brought up to ISO standards
- ✓ A fuller study, with no excluded questions, is commissioned for the next phase

TAO will keep you informed as the process develops. If you have questions, concerns, or experiences you want to share with us, please do so. Your experience is the evidence base for everything we are arguing.

TAO-The Independents



PLATEFORME D'INTERPRETATION

À quoi ressemble un résultat satisfaisant

Bruxelles, le 9 juin 2026

EN

Une analyse des risques liés à nos conditions de travail sur les plateformes numériques a été réalisée. Elle n'a pas encore été rendue publique. Voici ce que vous devez savoir — et ce à quoi nous travaillons.

Avant la présentation de l'étude, le **TAO** a officiellement fait part de ces préoccupations au directeur général des ressources humaines. Nous l'avons fait parce que nous estimions — et estimons toujours — que pour aboutir à un résultat satisfaisant, ce processus nécessite un exposé honnête de ce que l'étude peut et ne peut pas nous apprendre.

Pour la première fois, une étude officielle a examiné les risques pour la santé au travail auxquels sont exposés les interprètes de conférence travaillant sur des plateformes hybrides et à distance. Cela a été convenu dans le cadre du

protocole sur la santé négocié par la Délégation des interprètes (ID) par le biais du groupe de dialogue social sur la santé. **TAO – The Independents** a soutenu ce processus par l'intermédiaire du CPPT et du CLP. Cette étude existe parce que l'ID s'est battue pour l'obtenir.

POURQUOI CETTE ETUDE A DES LIMITES – ET POURQUOI CELA IMPORTE

La pertinence d'une analyse des risques dépend des questions qu'elle a été autorisée à poser. La portée de cette étude a été définie lors de sa phase de conception. Le chercheur principal avait proposé un ensemble plus large de questions — notamment des questions rétrospectives, des questions visant à mesurer l'efficacité des UPA et des comparaisons avec la situation antérieure à la mise en place de la plateforme.

Ces questions n'ont pas été incluses dans l'étude finale.

Une étude scientifique est également en cours — le projet COMPRESSED à l'Institut Pasteur — qui examine les effets spécifiques sur la santé des interprètes de la compression du son numérique. Toute décision politique devrait attendre les résultats de ces travaux.

CE QUE L'ETUDE NE PEUT PAS NOUS APPRENDRE

Si la santé des interprètes s'est détériorée depuis la mise en place des plateformes ; si les restrictions actuelles en matière d'exposition ont été suffisantes ; quel a été l'impact cumulé de plusieurs années de travail hybride. Et surtout : si le code de conduite a réellement été respecté lors des sessions observées dans le cadre de l'étude. Aucun indicateur de l'étude ne permet de mesurer cela. Ce sont là les questions les plus importantes — et elles restent sans réponse.

Ce n'est pas une raison pour rejeter cette étude. C'est une raison pour bien préciser quelles conclusions on peut — et on ne peut pas — en tirer. Une étude qui n'a pas été conçue pour mesurer les effets néfastes cumulés ne peut servir de preuve qu'aucun effet néfaste cumulé ne s'est produit. Et elle ne peut servir à justifier l'application au travail sur les plateformes des mêmes règles qui régissent les réunions entièrement en présentiel.

UNE CONCLUSION A LAQUELLE NOUS NOUS OPPOSERONS

Utiliser les conclusions limitées de cette étude pour réduire les protections prévues dans les accords de programmation actualisés (UPAs) ou pour abaisser le niveau de qualité des services d'interprétation sur les plateformes reviendrait à tirer une mauvaise conclusion d'une démarche erronée. Les UPAs et le protocole sanitaire ont été négociés pour remédier à des préjudices avérés. Le principe de précaution — la norme qui s'applique précisément lorsque les données sont incomplètes — va dans le sens contraire.

LES PROPOSITIONS CONSTRUCTIVES DE TAO

TAO ne demande pas à l'institution d'attendre. Nous proposons deux résultats concrets et fondés sur des données factuelles issus de ce processus, ainsi que quatre demandes spécifiques :

Maintien des UPA et du protocole sanitaire

Les dispositions de programmation mises à jour et le protocole sanitaire négociés pour le travail sur les

plateformes doivent être pleinement maintenus. Ils ont été convenus parce que les conditions étaient reconnues comme préjudiciables. Rien dans cette étude ne justifie leur assouplissement.



Une feuille de route pour un son de qualité à la source

Un plan concret et séquentiel visant à améliorer la qualité audio à la source — en commençant par les réunions à distance à forte intensité et les participants réguliers à distance —, assorti de bonnes pratiques documentées et de mesures concrètes.



Un code de conduite obligatoire

Le code existant régissant les réunions sur les plateformes devrait devenir contraignant, et non plus consultatif. Cela a été mis en place au Parlement européen. C'est faisable sur le plan opérationnel et cela fait une différence mesurable.



Un soutien objectif à l'interruption du travail

Lorsque la qualité sonore est trop mauvaise pour permettre une interprétation en toute sécurité, cette décision doit être soutenue par un chef d'équipe disposant de données techniques en temps réel — et non laissée à la

discrétion de l'interprète individuel, soumis à la pression de continuer.

LE MODELE DU PARLEMENT EUROPEEN

Au Parlement européen, le code de conduite est obligatoire et la décision d'interrompre l'interprétation en raison d'un problème de son revient au chef d'équipe, qui a accès à des données en temps réel sur la qualité audio. Cela décharge l'interprète de la responsabilité d'un jugement isolé et pris sous pression, et la confie à qui de droit : un responsable institutionnel disposant des informations nécessaires pour prendre cette décision.

Il ne s'agit pas de propositions théoriques. Ce sont des pratiques en vigueur dans une institution comparable, issues des recommandations de la CPPT et d'une résolution de l'Assemblée générale sur le son et la santé auditive obtenue par l'ID, avec le soutien du **TAO** au sein de la CPPT et du CLP.

VISION D'ENSEMBLE : LA QUALITÉ DU SON PROFITE À TOUS

Une mauvaise qualité du son nuit à la réunion elle-même. Lorsque les participants à distance sont difficiles à entendre, les délégués sont moins enclins à s'impliquer, moins à même de suivre les débats et moins susceptibles d'y contribuer. Une feuille de route visant à améliorer la qualité du son n'est pas une concession obtenue par les interprètes aux dépens de l'institution. Il s'agit d'une amélioration de la qualité des délibérations que la Commission elle-même devrait souhaiter.

Un résultat positif issu de ce processus

Nous nous sommes engagés dans ce processus en toute bonne foi. Un résultat positif signifie :

- ✓ Les UPA et le protocole sanitaire sont confirmés et pleinement maintenus
- ✓ Une feuille de route est adoptée, en commençant par les formats de réunion présentant le plus grand risque
- ✓ Le code de conduite devient obligatoire et applicable
- ✓ Les interprètes bénéficient d'un soutien — institutionnel, et pas seulement individuel — dans les décisions concernant la qualité sonore et la continuité du service
- ✓ Les équipements et les infrastructures sont mis en conformité avec les normes ISO
- ✓ Une étude plus complète, n'excluant aucune question, est commandée pour la phase suivante

TAO vous tiendra informés de l'évolution du processus. Si vous avez des questions, des préoccupations ou des expériences que vous souhaitez partager avec nous, n'hésitez pas à le faire. Votre expérience constitue la base factuelle de tout ce que nous avançons.

TAO-The Independents



Join TAO to reinforce the staff's action and to be informed on your rights!

TAO -The Independents

European Commission

Rue Joseph II, 70 – 1049 Bruxelles

+32 2 296 25 89 // rep-pers-tao@ec.europa.eu

 **TAO - The Independents**



You receive this email because you are an official or agent of the European Commission and therefore listed in its formal directory.

TAO-The Independents is an official EC staff association. [Here](#) to unsubscribe. [Here](#) to view our Policy statement.

